



**LIBRAIRIE ANCIENNE
ROGER SIBLOT**

Sélection du mois – Septembre 2012



L'affaire Mancini



[Cl. Erard] *PLAIDOYEZ, DE M^R ***, AVOCAT AU PARLEMENT,*
[1696]

[J. Munier-Jolain] *PROCÈS DES FEMMES* [1898]

[Saint-Évremond] *ŒUVRES COMPLÈTES* [1725]

Varia (p. 4)

[A.-C. Thibaudeau] *MÉMOIRES SUR LA
CONVENTION, ET LE DIRECTOIRE* [1824]

[Stendhal] *LETTRES SUR L'ATLANTIDE DE
PLATON ET SUR L'ANCIENNE HISTOIRE DE
L'ASIE* [1779]



L’Affaire Mancini

Le cardinal de Mazarin avait longuement réfléchi au sort de ses nièces. Ainsi maria-t-il en 1661 la jeune Hortense Mancini, à peine âgée de 15 ans, au capitaine Armand Charles de la Porte de la Meilleraye. La grande fortune du prélat lui fut offerte à la condition qu’il prenne son nom et porte ses armes. Mais le choix du Cardinal ne fut pas très heureux ; les époux étaient mal assortis. Le duc de Mazarin se révéla d’une grande austérité, jaloux et dévot. Insouciant et rieuse, Hortense ne pouvait s’accommoder d’une telle personnalité. Le couple était ainsi devenu la risée de la Cour. En 1668, la jeune duchesse se décida à fuir, grâce à l’aide de son frère, le duc de Nevers. Elle gagna l’Italie, puis s’installa à Londres où elle tint un brillant salon. Mais le duc bigot ne s’est pas laissé désarmer, craignant sans doute les quolibets face à la désertion de son épouse. Il poursuivit sa femme en justice afin qu’elle soit déchue de sa dot et de ses conventions si elle ne rentrait pas à Paris. Claude Érard prit en charge la défense de ses intérêts. Saint-Évremond, l’un des fidèles amis de la duchesse eut connaissance de son plaidoyer et rédigea une réponse. Mais malgré une certaine bienveillance de Louis XIV, Hortense Mancini n’eut pas gain de cause. Elle n’en resta pas moins en Angleterre.

Voilà un ensemble d’ouvrages qui permettra peut-être de vérifier si le jugement de la Marquise de Sévigné était exact :

« Ah, disons avec Saint-Evremond, qu’elle est dispensée des règles ordinaires, et qu’on voit sa justification en voyant M. de Mazarin ».

PLAIDOYEZ, DE MR *, AVOCAT AU PARLEMENT** [Cl. Érard]

À Paris, chez Jacques Le Febvre, 1696

Réf. : 000502 – Prix : 260 €



1 vol. in-8, plein veau havane d’époque (495 pp.). Dos à cinq nerfs orné et doré. Caissons richement décorés. Pièce de titre basane grenat, titre et champs dorés. Tranches jaspées. Qq pages brunies, intérieur un peu jauni mais très frais. Des rousseurs. Lég. épidermures. Coiffe de tête lég. émoussée, comme les coins. Ex-libris de Corrad de Breban, Trecensis (historien troyen du XIX^e siècle), consistant en un cachet sur la page de garde. Très bel exemplaire, remarquablement conservé dans une élégante reliure bien caractéristique de l’époque.

Bel et rare exemplaire de ce recueil, en édition originale, des plaidoyers d’Erard

Le duc de Mazarin avait choisi pour avocat Claude Erard (1646-1700), un avocat estimé et célèbre au Parlement de Paris, l’un des « ornements du barreau » (Michaud, t. 12, p. 330 ; DHJFE, p. 310). Le recueil de ses plaidoyers fut publié à son insu en 1696 – notre édition (Quérard, t. 3, p. 327) et contient le texte, parmi d’autres, qu’il prononça dans l’affaire de la duchesse de Mazarin (pp. 381-444). Le plaidoyer est remarquablement bien rédigé, Erard nous présente son client comme un être magnanime, victime de la légèreté de la duchesse. Selon lui, la peine qu’il réclame est la peine ordinaire des femmes qui se sont ainsi conduites. Au plan juridique, il s’attache à trois démonstrations : « que cette peine est établie par le droit romain, qu’elle est conforme à l’esprit du droit français ; et autorisée par l’usage de tous les tribunaux ». Le plaidoyer suivant est une réplique à celui prononcé par Monsieur Sachot, avocat pour la duchesse (pp. 445-494). La teneur n’est pas connue, mais le texte avait dû certainement être vif, compte tenu de la réponse d’Érard. Le recueil contient huit plaidoyers, intervenant tous dans des affaires singulières. Ainsi, le premier plaidoyer est consacré à la défense de la demoiselle Vernat qui voulait faire ses vœux alors que ses parents s’y opposaient et souhaitaient qu’ « elle revint dans le siècle ».

ŒUVRES DE MONSIEUR DE SAINT-ÉVREMOND, PUBLIÉES SUR LES MANUSCRITS DE L'AUTEUR [SAINT-ÉVREMOND et alii]

À Londres, chez Jacob Tonson, 1725

Réf. : 000523 – Prix 500 €



7 vols. in-12, reliure d'époque, plein veau brun. Dos à cinq nerfs, ornés et dorés (dorures vives mais parfois lég. effacées près des coiffes). Pièces de titre de maroquin grenat. Tomaisons dorées. Tranches rouges. Lég. épidermures et qq. taches sur les plats. Trois petits manques à trois coiffes. Champs dorés et frottés. Coins émoussés. Intérieur un peu jauni avec qq. rousseurs. Beau portrait en frontispice, gravé par Edelinck. Un signet dans chacun des volumes.

Belle édition des œuvres de Saint-Évremond, contenant de nombreuses pièces sur l'affaire Mancini

Le plaidoyer d'Érard est parvenu jusqu'à la duchesse de Mazarin en Angleterre. Le philosophe épicurien (1613-1703) Saint-Évremond, qui avait dû se réfugier à Londres en raison de son ironie mordante, était l'un de ses amis les plus chers. Il prit sa plume et écrivit une réponse audit plaidoyer, laquelle rencontra un grand succès. Saint-Évremond s'y montre très critique du duc, du mariage, mais également de l'avocat : « Vous êtes éloquent, Mr. Érard, vous parlez bien : mais les choses déraisonnables dites éloquemment, ne font aucune impression sur un bon esprit ». Ou encore : « Rebuté enfin du mauvais succès de ses artifices, il a recours à des lois éteintes, dont il veut rétablir l'autorité ; il a recours à la vieille et ridicule nouvelle de Justinien belle ressource à un avocat de si grande réputation ! ». Le texte est ici reproduit (vol. 5, pp. 355-383) dans ce recueil des œuvres de Saint-Évremond, précédé d'une vie du philosophe rédigée par Des Maizeaux. Au-delà des nombreux écrits élogieux de Saint-Évremond sur la duchesse, cette édition comprend d'autres éléments relatifs à l'affaire : les mémoires de la duchesse que l'on dit rédigés par l'abbé de Saint-Réal (vol. 6, pp. 280-365), ou encore une lettre de Claude Erard adressée au duc de Caderousse au sujet de son plaidoyer (pp. 498-502). Au-delà de l'affaire, cette édition (*Quérard*, t. 8, p. 232) se révèle l'un des meilleurs points d'entrée pour l'étude de ce philosophe encore trop méconnu.

PROCÈS DES FEMMES [J. Munier-Jolain]

Paris, Calmann-Lévy, 1898

Réf. : 000503 – Prix : 40 €



1 vol. in-8, reliure de l'époque demi-toile bleue. Couvertures conservées. Plats cartonnés. Dos lisse orné d'un discret motif. Pièce de titre de toile rouge, lettres dorées. Intérieur très frais, qq. très rares rousseurs. Ex-libris Édouard Pilastre. Bonne reliure, sobre et élégante.

Un point de vue plus impartial sur l'affaire Mancini

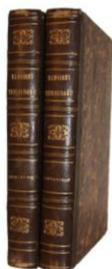
Avocat à la cour d'appel de Nancy, puis de Paris, Jacques Munier-Jolain s'est beaucoup intéressé à l'histoire de l'éloquence judiciaire. Les vieux procès furent également l'un de ses centres d'intérêts. Dédié à Maître Albert Bataille, chroniqueur judiciaire au *Figaro*. Son ouvrage *Procès des femmes*, dont nous proposons la deuxième édition, reprend cinq grandes affaires impliquant des femmes au cours de l'histoire, dont l'affaire Mancini (L'on y trouvera également : Charlotte de Caumont, Marie-Anne de Chateaufort-Duclos, la marquise de Gesvres et Madame Kornmann). Munier-Jolain reprend l'ensemble de l'affaire, notamment le procès, et se veut beaucoup plus impartial.

Varia

MÉMOIRES SUR LA CONVENTION ET LE DIRECTOIRE [A.-C. Thibaudeau]

Paris, Baudouin Frères, 1824

Réf. 000476 – Prix : 150 €



2 vols. in-8, reliure XIXe siècle, carton marbré, dos plein cuir ornés et dorés à cinq nerfs. Tranches mouchetées. Vol. 1 : Coiffes frottées. Coins émoussés, dont un inférieur très lég. retourné. Intérieur frais avec qqs rousseurs (pp 151 à 154 se détachent) Vol. 2: coiffes frottées. Très lég. épidermures sur les mors inférieurs. Coins très lég. émoussés. Intérieur frais, qqs rousseurs. Très bel exemplaire.

Édition originale de ces mémoires du dernier des conventionnels.

Antoine-Claire Thibaudeau (1765-1854) demeure l'un des témoins-clés de cette période très troublée, ayant traversé tous les régimes de Louis XV à Napoléon III. Conventionnel ayant participé à la rédaction de la Constitution de l'an III, on le retrouve plus tard prenant position pour Napoléon III (*Soboul*, p. 1033, *Tulard, Favard et Fierro*, p. 1118). Ses mémoires ont été rédigés en exil au cours de la seconde Restauration, à Bruxelles. Fierro estime qu'« ils sont d'une excellente qualité, généralement exacts et bien informés » (*Fierro*, 1391). Ils sont considérés comme l'une des meilleures sources sur cette période. Nombreux sont les sujets abordés, politiques et autres. La conspiration de Babœuf (vol. 2, p. 42) comme les « merveilleuses » de Thermidor sont évoquées. La mode est décrite (vol. 1, p. 130). Le 1er volume contient certains des discours prononcés à la Convention. La réaction des autorités françaises est hostile à la publication des mémoires ; Charles X demande à Guillaume Ier d'expulser Thibaudeau.

LETTRES SUR L'ATLANTIDE DE PLATON ET SUR L'ANCIENNE HISTOIRE DE L'ASIE [J.-S. Bailly]

A Londres, chez Elmesly, à Paris, chez les Frères Debure, 1779

Réf. 000384 – Prix : 130 €



1 vol. in-8, 480 pages, reliure basane marbrée. Dos à cinq nerfs orné de caissons dorés. Pièce de titre marron. Coiffes arrachées. Dos frotté. Épidermures sur les plats et le dos. Coins émoussés dont un arraché. Champs frottés. Intérieur frais. Mouillures en début de livre. Un ex-libris de la bibliothèque de M. Vaivolet, Lieutenant particulier au bailliage de Villefranche en Beaujolais. Exemplaire de condition modeste, mais solide, bien complet de sa carte hors-texte, dépliant, en fin d'ouvrage.

Passionnant ouvrage de Bailly sur l'Atlantide, persuadé de son existence

Outre le révolutionnaire que l'on connaît, Jean-Sylvain Bailly (1736-1793) était un astronome distingué. Dans cet ouvrage, *Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie*, dont nous proposons ici l'édition originale (*Quérard*, t. 1, p. 158), il cherchait « à démontrer l'existence d'une civilisation primitive chez un peuple qu'il plaçait dans la Tartarie septentrionale et à trouver dans cette civilisation l'origine de celle des Chinois, des Indiens, des Grecs et de toutes les nations ». (*Vapereau*, page 183). Bailly croyait à l'existence primitive de l'Atlantide, qui fut le lot de Neptune, quand les dieux se sont partagé la terre. L'ouvrage est rédigé sous forme de lettre adressée à Voltaire qui ne partageait pas ses opinions. La carte en fin de volume, gravée par de la Gardette, est une copie de celle établie par Monsieur Danville.

XXXXXX

Nous vous invitons chaleureusement à vous rendre sur notre site internet : www.librairie-siblot.fr pour consulter nos différents titres en vente, ou encore disposer d'informations complémentaires sur nos ouvrages.

La librairie dispose de nombreux livres en droit, géographie, histoire, religion, voyages, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire (librairiesiblot@gmail.com)

Les frais de ports sont en sus.

Nous ne manquerons pas de vous adresser notre prochaine lettre mensuelle dès le 5 octobre 2012

www.librairie-siblot.fr
librairiesiblot@gmail.com